

Win4Collective - 2023

Objectifs

L'appel Win4Collective a pour objectif de **renforcer l'expertise et le savoir-faire des centres de recherche agréés** dans des domaines clés pour le futur de la Wallonie et qui pourront être utiles, à terme, à un grand nombre d'entreprises wallonnes, et spécifiquement de PME. Les projets retenus **s'inscrivent strictement dans la philosophie de la recherche collective** définie dans le texte de l'appel.

Informations Génériques : [ici](#)

Soumission : 28 avril 2023

Durée : Maximum 2 ans

Porteur(s) : [Centre de Recherche Agréé](#)

Conditions d'éligibilité

Une proposition est éligible si :

- Le promoteur du projet est un centre de recherche agréé ;
- Elle associe au moins un autre partenaire parmi : centre de recherche agréé, unité universitaire, unité de haute école ou organisme public de recherche ;
- Le budget cumulé des partenaires académiques (unité universitaire, unité de haute école, organisme public de recherche) est limité à 30% du budget total ;
- Un comité de pilotage composé de parrains industriels (au moins 5 PME's actives en Wallonie) est mis en place ;
- Les modalités de soumission mentionnées au point 8 du présent appel à propositions ont été respectées (notamment la complétude du dossier via la présence de toutes les annexes demandées) ;
- Le projet relève d'une compétence de la Région wallonne en matière de développement économique ;
 - La recherche ne fait pas l'objet d'un autre financement public ;
- Au dépôt du projet, les partenaires ont rempli toutes leurs obligations administratives vis-à-vis de leurs conventions antérieures avec l'Administration (rapports, déclarations de créance ...) dans le respect des délais repris dans ces conventions ou fixés par l'Administration.

Dates importantes :

27 février 2023 : Ouverture de l'appel

17 mars 2023 à 12 heures : Clôture du dépôt des déclarations d'intention

Du 20 mars au 7 avril 2023 : Réunions obligatoires avec le SPW Recherche

28 avril 2023 à 12 heures : Clôture du dépôt des propositions détaillées

Juin 2023 : Jury de sélection

Budget

Le budget prévisionnel dédié à cet appel 2023 est fixé à 3,850 millions d'euros et 750.000 euros via le Plan de relance wallon

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Critères de sélection

- La qualité, la faisabilité et la pertinence du projet (cote /20) ;
- L'excellence et l'expérience (cote /10) ;
- Le caractère innovant du projet (cote /20) ;
- La valorisation de l'innovation (cote /40) ;
- La contribution au Développement durable (cote /10).

Mots-clés

- Agronomie
- Nouvelles technologies
- Technique

Contacts SynHERA

- Yves LACCROIX (laccroix.y@synhera.be)